

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Modification de la  
surtaxe pour l'eau  
et  
l'assainissement**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance Publique du 8 avril 2021**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

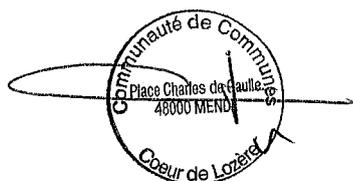
- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 22

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
31 mars 2021

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le ..... 4 MAI 2021  
Le Président,



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai~~ent~~ présents :** MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoît VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etai~~ent~~ représentés :** M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Elizabeth MINET-TRENEULE (Laurent SUAU), Stéphanie PASI (Benoît VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

**Etai~~t~~ absent :** M. Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Le prix de l'eau et de l'assainissement sur le territoire communautaire est composé de deux parts distinctes, une part relevant du délégataire (abonnement et tarif au mètre cube) et une part relevant du délégant (la collectivité) dite surtaxe.

Fruit de contraintes et d'équilibres différents, issues du transfert de la compétence de la part de l'ensemble des communes, les surtaxes de l'eau et de l'assainissement, respectivement 0.58 € HT/m<sup>3</sup> et 0.25 € HT/m<sup>3</sup>, affichent une amplitude étendue.

Par ailleurs, l'Agence de l'eau, financeur prépondérant dans le domaine de l'eau et l'assainissement, conditionne ses interventions à l'application, par la collectivité, d'un prix minimal de l'eau et de l'assainissement, fixé à 1.50 € TTC/m<sup>3</sup>.

Afin de tendre vers un rééquilibrage de ces deux surtaxes, et de permettre à la collectivité de prétendre aux dispositifs d'aide proposés par l'Agence de l'eau, proposition est faite :

- **DE MODIFIER** les tarifs communautaires de l'eau et l'assainissement comme suit :

**SURTAXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :**

Surtaxe eau potable :	0.38 € HT/m <sup>3</sup>
Surtaxe assainissement :	0.50 € HT/m <sup>3</sup>
Prix eau brute :	0.40 € HT/m <sup>3</sup>
Transport et épandage des boues de la STEP :	0.12 € HT/m <sup>3</sup>

Toutes dispositions antérieures non supprimées par la présente délibération restent en vigueur.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces et à effectuer l'ensemble des démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 24 voix pour 3 abstentions **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

28/04/2021

